

CRÉATION D'UNE COUVEUSE EN MARAICHAGE BIOLOGIQUE DIVERSIFIÉ



PORTAGE DU PROJET
CFPPA de Carmejane

MESURE 3418 DU PDRH
Stratégie locale de développement



RÉFÉRENTE DU PROJET
VÉRONIQUE IZARN
Formatrice au CFPPA

QUI SOMMES-NOUS ?

Le CFPPA est un centre de formation continue qui accueille des demandeurs d'emploi (formations conventionnées par le Conseil Régional Provence Alpes-Côte d'Azur) et des personnes en activité (CIF, contrat de professionnalisation, Compte Personnel de Formation, etc.) qui désirent se reconverter ou s'insérer professionnellement.

Un certain nombre de formations est proposé par la voie de l'apprentissage, le centre accueillant une UFA (Unité de Formation par Apprentissage).

LE CONTEXTE

Les circuits-courts, la re-localisation de la production, l'agriculture biologique sont des thématiques qui rejoignent les grandes stratégies départementales, régionales et nationales. Les projets d'installation agricole dans le 04 sont de plus en plus axés vers des ateliers de petites dimensions, à forte valeur ajoutée.

NOS AMBITIONS

- Faciliter l'installation en maraîchage biologique sur le territoire.
- Mobiliser du foncier et le valoriser.
- Faciliter l'insertion de porteurs de projets néo-ruraux pour la plupart.
- Répondre à la demande de produits biologiques et locaux.
- Sensibiliser les jeunes en formation à l'agriculture biologique.

ET APRÈS ?

Cette première expérience a permis d'envisager l'installation d'un entrepreneur professionnalisé tous les 2 à 3 ans ainsi que de former une vingtaine de stagiaires et d'apprentis par an.

NOS ACTIONS RÉALISÉES

Le projet a consisté à créer un lieu de test équipé en maraîchage biologique diversifié sur le site de Carmejane.

L'EPL Digne Carmejane a mis à disposition de Mosaïque, par convention une parcelle de 1,5 ha équipée de tunnels froids et d'irrigation. Il a également mis à disposition du matériel de la ferme et acheté grâce à la subvention Leader, du matériel spécialisé maraîchage que l'établissement ne possédait pas.

Ce lieu test permet à la personne de conduire une activité de maraîchage biologique diversifié, sans investir et en bénéficiant d'un environnement sécurisé au plan de l'accompagnement (appui technique, aide au projet, suivi de sa comptabilité, ...)

Un deuxième volet du projet consistait à identifier et mobiliser du foncier permettant des installations (individuelles ou collectives) sur le territoire. C'est en favorisant ces installations locales sur de faibles surfaces, que toute la filière locale en agriculture biologique et circuits-courts a été valorisée.



1ER BILAN

Un bilan positif :

- Création d'emplois
- Insertion de néo-ruraux en agriculture
- La mobilisation et la valorisation de foncier et la préservation des ressources.

POUR EN SAVOIR PLUS : <http://digne-carmejane.educagri.fr>

“UN ESPACE TEST AVANT INSTALLATION”

